

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : BAVANS  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 07/2022

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le

ID : 025-212500482-20220316-2022DELIB07-DE



<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 09/03/2022	L'an deux mil vingt-deux le seize mars à vingt heures quarante,
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 16/03/2022	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 19</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 8</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclu : 0</i>	<p><i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, MORENO Christine, TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine.</p> <p><i>Étaient représentés :</i> LOUYS Jean-Pierre, CONTET Jean-Pierre, DEVAUX Cloé, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, DURY Bernard, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.</p>
<b>OBJET :</b>  <i>Installation d’un système de vidéoprotection</i>	<p><i>Procurations données :</i>          LOUYS Jean-Pierre a donné procuration à RADREAU Sophie,          CONTET Jean-Pierre a donné procuration à MARTINO Jean-Luc,          DEVAUX Cloé a donné procuration à HERGAS Jasmine,          REBOUH Mehdi a donné procuration à BUSSON Christine,          WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick,          DURY Bernard a donné procuration à FRANÇOIS Claudine,          BEDEZ Christian a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,          PLANÇON Aurélie a donné procuration à ATAR Nathalie.</p>
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Jean-Pierre POIVEY est nommé secrétaire de séance.

Vu l’arrêté préfectoral n° arrêté n°25-2021-12-06-00019 du 6 décembre 2021 autorisant le Maire de Bavans à installer 22 caméras visionnant la voie publique,  
 Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu’il est envisagé de mettre en place un dispositif de vidéoprotection aux emplacements indiqués sur les plans en annexe.

Montant de l’opération : 67 989.48 € TTC (dont 46 392.30 € TTC pour la fourniture, la pose et la mise en service du dispositif de vidéoprotection, 9 615.66 € TTC pour les travaux de génie civil et 11 981.52 € pour les raccordements électriques).

Plan de financement :

- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) (50% max) : 28 328.95 €
- Fonds communaux : 39 660.53 € \*


\* Montant qui inclut le paiement de la TVA. Reste à charge définitif pour la commune après récupération de la TVA en N+2 de 28 507.54 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire, et avoir délibéré,  
par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :**

- 1) **AUTORISE** Madame la Maire à installer un système de vidéoprotection aux emplacements indiqués sur les plans annexés à la présente délibération.
- 2) **S'ENGAGE** à réaliser et à financer les travaux ;
- 3) **SOLLICITE** l'aide financière des partenaires sollicités ;
- 4) **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- 5) **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 16/03/2022  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme


La Maire,  
Sophie RADREAU

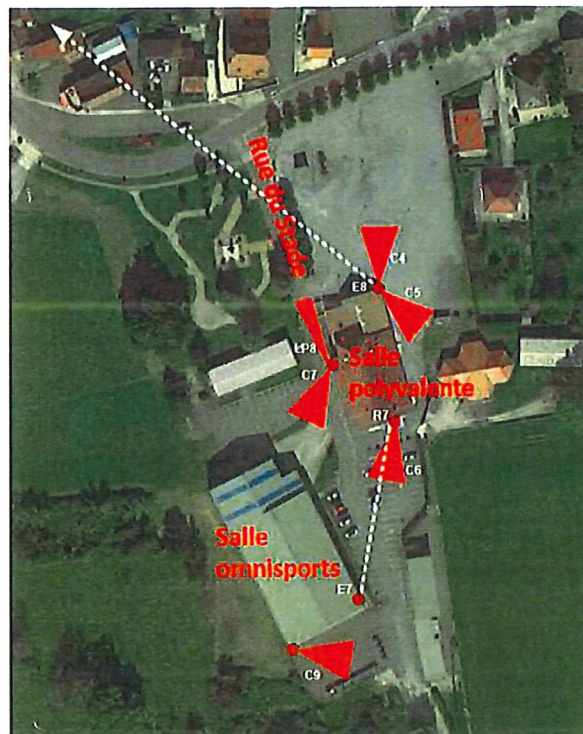
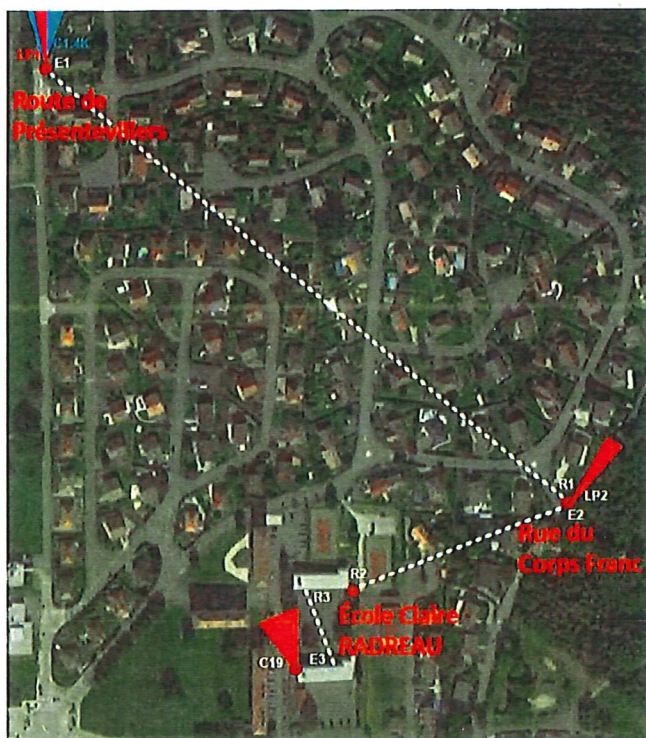
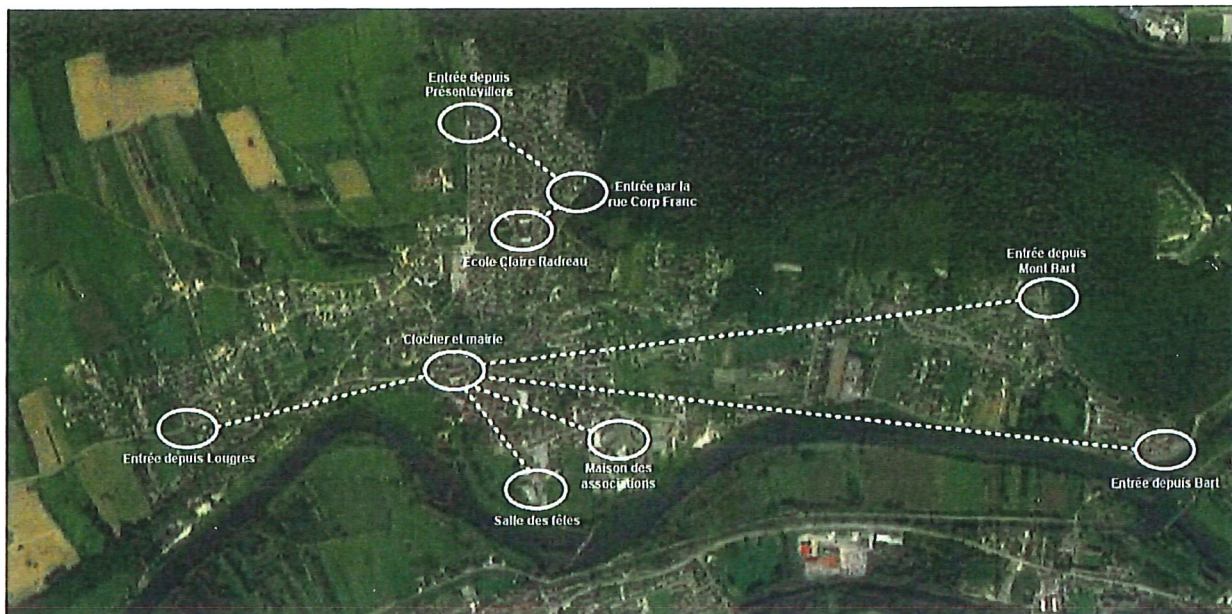
Envoyé en préfecture le 24/03/2022
Reçu en préfecture le 24/03/2022
Affiché le 
ID : 025-212500482-20220316-2022DELIB07-DE



ANNEXE 1 au rapport du Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Plans d'implantation des caméras de vidéoprotection

Envoyé en préfecture le 24/03/2022  
 Reçu en préfecture le 24/03/2022  
 Affiché le   
 ID : 025-212500482-20220316-2022DELIB07-DE



2022

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 025-212500482-20220316-2022DELIB07-DE

